

# ACTUALITES

## de L'Éducateur

### Billet du jour

## LES DESSOUS DE TABLE DE L'ÉDUCATION

Voici ce qu'un observateur, témoin de son temps, a pu noter un jour de l'année **1918**, un jour comme tous les autres dans une école moyenne du Midi de la France. École fréquentée par des enfants issus de couches sociales relativement modestes et par des maîtres bien représentatifs du corps enseignant de leur époque. Toutes les conditions étaient réunies pour trouver là des situations quotidiennes tout à fait « normales » et habituelles...

*« L'heure de la récréation du matin sonne allègrement... Les portes des classes, telles des soupapes de sécurité, s'ouvrent ! Les élèves sous l'autorité écrasante de leur maître retiennent leurs élans dans des rangs bien alignés, deux par deux, certains devant se donner la main, d'autres avançant « petits garçons d'un côté, petites filles de l'autre ».*

*Une fois dans la cour, c'est le défoulement contrôlé par le maître de service qui n'a pas envie d'avoir à remplir un constat d'accident ; donc activités et possibilités de se re-créer bien limitées. Défoulement aussi pour les autres maîtres qui se retrouvent à ce moment-là dans une pièce pour bavarder « bonnement » de ces mauvais élèves qui ne veulent rien faire malgré les « bonnes méthodes » employées, de ces élèves enquiquineurs ou sales ou « étrangers » qui seraient mieux dans d'autres écoles... de tous ces élèves qui n'arrivent pas à se caser dans le cadre de la « bonne normalité scolaire homogénéisée », et cela sans jamais se poser, bien sûr, les questions de fond...*

*Défoulement, oui, si l'on veut, mais pas pour tout le monde. En effet, comme bien souvent d'ailleurs, deux petits élèves sont assis sous une table, dans cette pièce, un livre de lecture ouvert sur leurs jambes croisées en tailleur.*

*Tiens ! dit l'observateur. Eh oui ! rétorque leur « bonne » maîtresse qui, la veille, parlait une fois de plus de ces braves toutous qui la languissaient à la maison, comme s'il se fût agi d'enfants ; il n'y a rien à faire, ils n'arrivent pas à lire leur lecture. Alors ça leur fera du bien (notons au passage cette belle générosité altruiste). Et puis, il faut leur faire honte.*

*A cet instant, entre une collègue, une « bonne » maîtresse aussi.*

*— Avez-vous vu, sous la table ? dit la première, faites-leur honte !*

*— Oh ! reprit la seconde, vous n'avez pas honte d'être comme des chiens là-dessous ? Eh bien, c'est du joli, ça !*

*Et les deux collègues vont se joindre aux conversations des autres maîtres.*

*L'heure de reprendre les cours sonne moins allègrement, malgré un petit supplément quotidien de récréation. Et les deux petits punis peuvent regagner leur rang, après avoir été obligés de demander pardon à un maître qui se trouvait devant la table, les empêchant de passer.*

*Ils sortent donc de cette pièce, heureux de pouvoir se dégourdir les jambes jusqu'à leur classe dans laquelle ils resteront assis jusqu'à l'heure du repas... et avec l'esprit détendu, prêts à faire de bons apprentis-sages...».*

Nous ne nous pencherons pas, ici, sur les bienfaits de cette méthode de lecture. Nous voulions tout simplement relater un des événements quotidiens qui reflètent parfaitement l'esprit dans lequel on éduquait les enfants à cette époque.

Heureusement, chers parents, à qui l'on cache bien des choses, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, les mœurs et les esprits ont évolués, ainsi que la culture ! Mais pas l'école !

**Erratum** : Par une erreur volontaire de typographie, nous avons écrit à la première ligne : **1918**. Il vous faudra relire avec **1981**? ces événements étant bien actuels !

**N.B.** : Une question que l'on passe sous silence : N'est-ce pas l'école actuelle qui engendre tant d'inadaptés à son système ?

**But de l'éducation** : « Former des citoyens libres et responsables... » (les I.O. et beaucoup de gens).  
Ah oui ? Comment ?...

## L'I.C.E.M. A RENCONTRÉ LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Étaient présents à cette rencontre du jeudi 1<sup>er</sup> octobre les six membres du comité directeur, Michel Barré et Georges Delobbe, président de la C.E.L.

Le ministre était accompagné de M. Jean Castagnier, conseiller technique, spécialement chargé des relations avec les mouvements pédagogiques. L'entrevue a duré trois quarts d'heure et a été suivie d'une rencontre plus technique avec M. Castagnier.

Le climat de l'entretien a été cordial. Nous avons été écoutés avec attention et le ministre a été réceptif à nos propositions.

Avant de clore l'entretien, il a tenu à répéter le plaisir qu'il a eu à nous rencontrer et l'intérêt qu'il porte à nos travaux. Il s'est déclaré prêt à le faire savoir.

L'entrevue s'est déroulée de la manière suivante :

Après un rapide tour de table de présentation au cours duquel chacun (sauf M. Barré) a tenu à préciser le fait qu'il est enseignant en exercice, Pierre Lespine a fait apparaître que cette rencontre était une première ; il a tenu en évidence l'importance nationale et internationale de notre mouvement et les convergences qui existent entre les conceptions pédagogiques et le projet éducatif du nouveau gouvernement, convergences qui laissent présager une collaboration fructueuse pour l'avenir.

Michel Barré a présenté l'I.C.E.M., rappelant son importance numérique, la diversité de ses structures de travail, l'impact de ses revues auprès de milliers d'enseignants, d'enfants et d'adolescents, son apport original et irremplaçable dans le panorama pédagogique depuis cinquante ans.

Il a précisé nos moyens d'actions :

- confrontation pédagogique possible grâce aux groupes départementaux ;
- participation à la formation permanente au cours des stages, des week-ends, etc. ;
- innovation et approfondissement au sein des chantiers les plus divers ;
- mise au point d'outils pédagogiques et de documents ;
- édition et diffusion de ces outils et documents.

Pour préciser ces derniers points, Georges Delobbe a présenté la C.E.L. : la primauté de l'outil étant l'une des caractéristiques de la pédagogie Freinet, il était logique que le mouvement se donne les moyens de réaliser ces outils. La C.E.L. a donc été définie sous son double aspect de coopérative regroupant plusieurs milliers d'enseignants et d'entreprise employant une centaine de travailleurs.

Georges a précisé que la C.E.L. est non seulement pour l'I.C.E.M. le moyen d'élaborer et d'expérimenter ses outils assurant aussi l'indépendance du mouvement Freinet mais elle est en outre en mesure de mettre à la disposition de tous les enseignants ce dont ils ont besoin pour faire classe dans un nouvel esprit. Elle est un des organismes coopératifs de l'Éducation Nationale et membre à ce titre du C.C.O.M.C.E.N. Elle est enfin une grande maison d'édition qui s'adresse au public le plus large.

En conclusion, Georges Delobbe a insisté sur la force que représente la C.E.L. du fait de son réseau de militants et de clients mais aussi sur sa précarité due à la crise de l'école et à la crise économique.

Le ministre, après avoir dit qu'il nous avait écouté avec la sympathie du profane, a répondu en rappelant les difficultés

du changement : il a énuméré les facteurs d'ordres matériel, psychologique et moral qui sont la conséquence de la détérioration du service public et qui sont accentués par la multiplicité des statuts des enseignants. Il a affirmé que l'école publique doit recouvrer la confiance du pays, il a rappelé les mesures déjà prises pour les conditions de travail (12 000 emplois nouveaux, adaptation aux conditions sociologiques, il a annoncé des mesures complémentaires : créations de 17 000 postes d'enseignants et d'agents de l'Éducation Nationale et des mesures de revalorisation de la fonction enseignante. Il s'est affirmé conscient que ces mesures sont nécessaires mais non suffisantes et a reconnu que ce que nous apportons est très important et a reconnu la nécessité d'établir la meilleure collaboration.

Il a précisé que tout serait long et que les effets ne seraient sensibles qu'à long terme et qu'il s'agirait d'un travail en profondeur, compte tenu des pesanteurs, du scepticisme et du contexte économique et social.

Il nous a demandé comment nous sommes reçus et compris des enseignants qui ne sont pas des nôtres : avec sympathie, indifférence ou hostilité ?

Michel Barré a répondu en précisant que la marginalisation de l'I.C.E.M. dans les années passées n'étaient pas notre fait et que nous constituons une force de création, notre mouvement regroupant sans cloisonnement des gens de toutes tendances et de toutes catégories.

Guy Champagne a fait remarquer que notre conception de l'«enfant-citoyen» — et non de l'«enfant-roi» comme on a souvent essayé de le faire croire — était très dérangeante pour le pouvoir précédent.

Christian Poslaniec a rappelé que l'opposition officielle s'était traduite parfois par des mesures de répression pédagogique et que nous demandions l'application de la loi d'amnistie.

Le ministre s'est engagé à des mesures de redressement par voie administrative plutôt que l'amnistie, celle-ci impliquant la reconnaissance d'une faute.

En conclusion de l'entretien, après avoir reconnu le droit à la critique réciproque, le ministre a répété le plaisir et l'intérêt qu'il avait pris à notre entretien, il a chargé M. Castagnier de poursuivre la concertation et de jeter les bases de notre future collaboration.

Pris actuellement par les problèmes en cours il a dit la nécessité d'établir des priorités tout en menant de front toutes les actions à mener.

Parmi ces priorités, le problème des collègues lui apparaît comme le plus angoissant. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, nous avons des choses à dire : la classe hétérogène est-elle possible et à quelle condition ?

Nous avons demandé de bénéficier de détachements ou de mises à la disposition, le ministre s'est déclaré favorable au détachement mais ne peut se prononcer actuellement sur les mises à la disposition tant que n'auront pas été réexaminées certaines mesures prises précédemment avec beaucoup de laxisme.

### Après l'audience avec le ministre :

1. Monsieur Castagnier nous a dit que, pour lui, il était évident que nous devions bénéficier des autorisations d'absence avec remplacement qui sont nécessaires à la gestion du mouvement.

Nous lui communiquons la liste des camarades du C.A. et les dates des rencontres afin qu'il puisse régulariser les autorisations d'absence.

2. Nous devons aussi lui communiquer les différents cas de répressions pédagogiques dans le mouvement.

3. Pierre Lespine, Christian Poslaniec, Philippe Sassatelli ont rendez-vous avec M. Castagnier le mercredi 14 octobre pour discuter et remettre les premiers dossiers qui nous semblent importants dans l'immédiat :

— Nos propositions d'actions dans les zones prioritaires d'éducation.

— Mises à la disposition et détachements.

4. M. Castagnier nous a invités à participer activement aux travaux de la mission De Perret, travaillant sur la formation.

5. M. Castagnier nous a recommandé de prendre directement contact avec le directeur des écoles puis avec les directeurs des collèges et lycées pour poser les problèmes qui relèvent directement de leur responsabilité.

## Pour la gratuité de la correspondance interscolaire MOTION DU CONGRÈS DE L'ÉCOLE MODERNE

Les I.O. de 1972 reconnaissent que la correspondance interscolaire constitue un moyen naturel et efficace d'apprentissage de la langue, de communication entre les enfants et qu'elle a fait ses preuves en tant que telle (circulaire n° 72474 du 4-12-72).

Les I.O. de 1980 recommandent une nouvelle fois la correspondance comme moyen d'expression et de «communication» directe ou indi-

recte proche ou à distance, immédiate ou différée (contenu dans la formation à l'école élémentaire — cycle moyen — arrêté du 18 juillet 80, B.O. n° 31 du 11-9-80).

Les membres de l'I.C.E.M. - pédagogie Freinet, réunis en congrès international à Grenoble du 30-8 au 4-9-81 s'étonnent :

1. du décret du 8-3-73 paru au B.O. des P.T.T., stipulant les cas de non-franchise pos-

tale, et, en particulier se rapportant à la correspondance interscolaire ;

2. de la contradiction qui existe entre ce dernier décret et celui du 12 mars 1962 paru au J.O. du 14 mars 1962, pages 26667 à 26668, garantissant la gratuité de cette correspondance ;

et demandent la franchise postale pour tout envoi concernant la correspondance interscolaire.

## Contre la répression TROIS MOTIONS DU CONGRÈS DE L'ÉCOLE MODERNE

### AMNISTIE POUR TOUS LES MILITANTS PÉDAGOGIQUES

Prenant acte de la volonté politique actuelle de changement telle qu'elle s'est manifestée dans le débat sur la loi d'amnistie et la circulaire d'application du 29 août 1981 prise par le Ministre de la Fonction Publique, les enseignants de l'I.C.E.M., réunis en congrès à Grenoble du 31 août au 4 septembre constatent qu'en règle générale, les agents publics sanctionnés sous les régimes précédents ne sont pas ceux qui portaient atteinte aux intérêts du service public d'éducation. Les sanctions prononcées contre ces camarades découlent incontestablement de leurs opinions ou activités syndicales, pédagogiques, politiques. L'I.C.E.M. demande l'annulation de toutes les conséquences des sanctions reçues (donc «réintégration, réhabilitation, reconstitution de carrière et indemnités»), conditions préalables et indispensables à la réalisation d'une école populaire.

### NON A L'INGÉRENCE DES MUNICIPALITÉS

Les enseignants de l'I.C.E.M., réunis en congrès au sein de l'Université Coopérative

d'Été de Grenoble, du 31 août au 4 septembre 1981, informés :

1. du refus de la municipalité de Saint-Pierre-la-Vieille de mettre à la disposition de Madame EUDES, institutrice régulièrement nommée dans la commune, le logement de fonction auquel elle a droit ;

2. des pressions exercées par le maire auprès de cette fonctionnaire pour la dissuader de prendre possession de son poste : menace de grève scolaire et d'occupation de l'école, à la rentrée, si elle persiste à vouloir s'installer, appel à la population des communes environnantes afin que tout logement lui soit refusé, constitution d'un dossier diffamatoire sur ses pratiques pédagogiques antérieures ;

— s'indignent de cette ingérence inadmissible du maire dans le fonctionnement de l'Éducation Nationale qui constitue un véritable abus de pouvoir ;

— exigent que la liberté du travail et les droits des fonctionnaires soient rigoureusement respectés par la municipalité ;

— demandent aux autorités administratives en cette occasion, de prendre toutes les mesures pour faire respecter les droits légitimes de cette institutrice.

### AMNISTIE ET RÉHABILITATION DE PAPINSKI

Victime de l'arbitraire de l'inspection en 1966, Jacques PAPINSKI a été révoqué de ses fonctions et interdit d'enseigner à vie en 1974 pour avoir écrit un pamphlet contre l'inspection.

De telles sanctions étaient incontestablement injustifiées puisque PAPINSKI n'avait fait qu'utiliser son droit à la liberté d'expression pour débloquent huit années d'inertie de l'administration.

Sa résistance a révélé la dimension politique de toute lutte contre l'abus du pouvoir hiérarchique.

Les enseignants de l'I.C.E.M. réunis en congrès à Grenoble du 31 août au 4 septembre 1981 demandent que Jacques PAPINSKI bénéficie de la nouvelle loi d'amnistie qui non seulement efface la sanction mais en répare les effets en le réintégrant dans un poste de P.E.G.C. titulaire auquel il a droit dans le cadre d'une reconstitution de carrière prévue par la loi d'amnistie du 4 août 1981 et la circulaire du 19 août 1981 du Ministre de la Fonction Publique.

## DE NOS CHANTIERS

De l'école élémentaire  
au collège  
dans votre classe :  
**la scie électrique  
sans danger  
même à la maternelle**  
**PARCE QU'ELLE NE COUPE  
QUE CE QUI EST DUR**

Vous pouvez couper :

- du bois,
- du balsa,
- de la bakélite,
- du polystyrène,
- du P.V.C.,
- du formica,
- du polyester,
- du plexiglass,
- de la mousse compacte,
- du carton ondulé,
- du béton cellulaire,
- de l'isorel,
- etc.

L'épaisseur de coupe varie selon la dureté du matériau. Exemple : le bois contre-plaqué jusqu'à 10 mm, le polystyrène jusqu'à 100 mm.

Surprenant ! Mais vrai.

Vous appuyez le doigt sur la lame, quand la machine fonctionne et... surprise ! le doigt n'est pas coupé ni même égratigné.

Une explication toute simple.

La lame de la scie est animée d'un mouvement vibratoire extrêmement rapide sur une très faible amplitude, en conséquence :

- Tous les matériaux mous comme la peau absorbent les vibrations et ne sont donc pas coupés.
- Les matériaux durs n'absorbent pas les vibrations et peuvent être coupés facilement.

Principe enfantin

Il suffit de bien appliquer le matériau à découper sur la table et de pousser légèrement.

La lame très fine permet les découpes les plus variées.

La finesse de coupe remarquable évite le ponçage de finition.

Sans moteur, cette scie est pratiquement inusable.

Toutes ces qualités ajoutées à la robustesse, la simplicité, et à l'efficacité en font un outil indispensable pour tout atelier de bricolage.

Mais la première des qualités de cette scie c'est la sécurité.

Au prix où sont les puzzles, Faites-les vous-même de même que : pantins, mobiles, encastrements, jeux, jouets, maquettes, assemblages divers : maison, table, chaise, meuble, animaux, voiture, camion, avion, etc.

Prix de l'appareil entre 330 et 350 F (lames 54 F les 144).

S'adresser aux Etablissements Scheffler, 23 rue de Bouleux, 60810 Rully.

## Secteur Expression plastique

Bulletin de liaison (40 F l'abonnement).

Chèque à envoyer à Arlette CADALBERT, 1 résidence du Parc - 91 Villebon-sur-Yvette/Palaiseau.

Les lettres sont à expédier à :

Jeanine POILLOT, 1 rue du Dr Mœdjni, Les Essarteaux - Fontaine-les-Dijon (pour le 2e degré).

Henri-Noël LAGRANDEUR, 7 allée Pierre Fresnay - 94400 Vitry (pour le primaire et la maternelle).

Des cahiers de roulement circuleront cette année.

Conditions : Des circuits de cinq personnes maximum qui les conservent quinze jours chacune.

Date de départ : 1er novembre 1981. Ne pas oublier de donner son adresse scolaire pour bénéficier de la franchise postale. On renvoie une lettre au lanceur quand on expédie le cahier à la personne qui suit, pour le prévenir. Le cahier fait deux tours. Puis on écrit la synthèse.

Thèmes : *Comment j'ai démarré l'expression artistique dans ma classe.*

Lanceur : Serge LIEUTIER, Maison d'enfants «Les Lavandes», Ospierre - 05700 Serres.

*Quelle documentation pour l'expression artistique et comment elle est organisée dans la classe ?...*

Henri-Noël LAGRANDEUR, 7 allée Pierre Fresnay - 94400 Vitry.

*Comment afficher et valoriser les productions d'enfants ?*

Madeleine GINET, Ecole Villeneuve de Marc - 38440 Saint-Jean de Bournay.

*Analyse et utilisation de l'encre*

Etude comparative d'un document proposé à la classe.

Nicole FABRE, 9 avenue des Lucioles - 06800 Cagnes-sur-Mer.

Les participants intéressés s'inscrivent au responsable du cahier qui les intéresse.

## Secteur «Enfants en difficulté»

Chantier : Créations d'outils pour des enfants non-lecteurs

● Ce projet repose sur une observation : Dans le cadre des activités de la classe coopérative que nous essayons de créer ; les enfants sont appelés à pratiquer des activités :

collectives } «imposées» - libres  
individualisées }

Au cours des activités «individualisées libres», certains enfants ne trouvent pas dans la classe, d'outils adaptés, du fait qu'ils sont non-lecteurs.

Ces enfants se réfugient alors dans des activités répétitives peu valorisantes ni créatrices.

Notre objectif :

- Offrir aux enfants non-lecteurs des outils permettant au cours d'activités libres de «dépasser» l'activité «tue-temps».

- Constatant que la difficulté à utiliser les outils nécessitant la lecture et la compréhension d'une consigne écrite ; le domaine couvert par ces outils sera celui d'une approche de la lecture sans pour cela être des outils de lecture, ce seront donc des outils de décodage, permettant la communication.

La recherche, la création, de ces outils sera soumise à des exigences.

1. Des outils pour travailler seul ou avec un partenaire.
2. Des outils qui tendent à débloquer.
3. Des outils qui excluent l'échec.
4. Des outils qui doivent être une motivation.
5. Des outils qui aident à l'accès au symbolisme.

● La forme de ces outils (ce n'est qu'à l'état d'éventualité).

- Des fiches pour la «motivation» au décodage.

- Des matériaux disparates (constructions... solides, peinture...) pour la «motivation» à la communication.

● Le minimum nécessaire :

Pour l'utilisation de ces outils, sera que l'enfant soit capable de reconnaître un dessin.

● La création, l'expérimentation :

Des outils nécessitera d'avoir toujours à l'esprit que leur efficacité ou non est liée au mode d'organisation de la classe.

● Projet de travail :

1. Contacter les secteurs ayant déjà produit des outils et voir parmi leurs productions, ce qui entre dans le cadre de notre objectif. Nous pensons aux secteurs création manuelle et technique, lecture, moins de 6 ans, J Magazine.

2. Expérimenter ce qui a été choisi.

3. Créer un nouvel outil.

Si tu es intéressé(e), contacter :

Alain MAHE, La Bourdinière, Malville - 44260 Savenay.

## Secteur «moins de 6 ans»

Proposition de cahiers de roulement pour poursuivre le travail démarré au congrès.

Journal-Imprimerie :

Marlène BOYER, Ecole Maternelle - Pouru Saint-Rémy - 08140 Douzy.

Mathématiques :

Sylvette LAURET, Ecole maternelle, 102 rue Saint André - 45370 Cléry-saint-André.

**Notre spécificité de pédago Freinet en maternelle :**

Annie SOLAS, Cabrières d'Avignon - 84220 Gordes.

**L'écoute en maternelle :**

Annie BARD, La Mareschale, Avenue Tubingen - 13090 Aix-en-Provence.

**La place du livre en maternelle :**

Raymonde BLANC, Ecole Beauregard - 05000 Gap.

**Le jeu :**

Dany THIBAUT, Cheille Bourg - 39190 Azay le-Rideau.

**Revendications :**

Michel VIGNON, Ecole Saint Christoly-de-Blaye - 33920 Saint-Savin.

**Les 2 ans :**

Mireille GAY, Impasse du Ballon - 45650 Saint-Jean Le Blanc.

**Sensibilisation à la langue régionale :**

Michèle FRADIN, Ecole de Chazan - 79300 Bressuire.

**Si vous êtes intéressé(e)s inscrivez-vous auprès du responsable du cahier auquel vous souhaitez participer.**

**Responsables Secteur Maternelle :**

Mireille GAY, Danielle CUSIN, Sylvette LAURET.

**Responsable du bulletin *Petitou* :**

Francine DOUILLET 45 boulevard de la Seine - 92000 Nanterre. (20 F pour trois numéros).

**Coordination des cahiers de roulement :**

Monique RIBIS.

**Antenne Techniques de Vie :**

Francine DOUILLET.

**Antenne Educateur :**

Michelle MASSAT.

## Freinet

### cinquante ans après

Si vous lisez l'allemand, souscrivez au livre !

#### Un projet de livre

*Freinet, cinquante ans après* est la traduction du titre de ce livre allemand qui paraîtra probablement en avril ou mai 1982. Cinquante ans après la genèse de cette pédagogie, il tente de dresser un bilan sur ce qui est devenu le Mouvement de l'Ecole Moderne et souhaite informer un certain public allemand ou germanophone, notamment les camarades instituteurs et institutrices, les éducateurs, les jeunes parents et responsables pédagogiques.

Dans le contexte ouest-allemand la pédagogie Freinet est encore relativement peu connue malgré le malaise et la critique que suscitent le système éducatif ouest-allemand par son effet de ségrégation sociale et de « distributeur de chances ». (Ce système prévoit principalement trois carrières scolaires bien distinctes : école populaire pour main-d'œuvre non ou peu qualifiée, école pré-professionnelle ou cours moyen pour les postes spécialisés et, en haut de la hiérarchie, le lycée.) Dans une situation marquée par une régression politique générale, le livre voulait attirer l'attention d'un plus grand public sur le fait qu'une autre pédagogie existe en France et dans quarante autres pays du monde. Mieux encore, elle a déjà fait ses preuves les derniers cinquante ans durant. Il tente de transmettre une partie des expériences vécues par ceux qui se sont engagés dans le Mouvement de l'Ecole Moderne.

Dans cet objectif, le livre raconte et analyse de façon exemplaire la vie quotidienne de trois classes du secteur primaire, visitées par l'auteur Roland Laun au printemps 1978 dans le département du Tarn. Il s'agit du C.E.1 de Josette Mariès, école Colonel-Teyssier à Albi, du C.E.1 de Francis Dulon, école primaire annexe à l'E.N. à Albi et de la classe unique de Françoise Vidal à l'école publique du petit village de Barre, dans les Monts de Lacaune.

Les informations recueillies durant un mois de visites au total sont présentées tout d'abord sous l'angle de l'enseignant : sa situation personnelle, sa place dans le mouvement, les moyens matériel et budgétaires dont il dispose, les collègues et sa manière d'organiser le travail dans la classe. Suit la description des élèves, leur composition et structure sociale, la réaction des parents face à la pédagogie Freinet et celle des élèves face « au nouveau climat » dans leur classe.

La présentation de la vie de classes se fait autour de cinq éléments jugés comme principaux pour cette pédagogie :

- organisation de la classe sous forme de coopérative ;
- libre travail, activités autonomes dans la classe ;
- coopération entre élèves et équipes ;
- « tâtonnement expérimental » dans un cadre qui anime ;
- libre expression (théâtre, musique, poésie, chant).

#### Document de création

Outre les observations et notes prises pendant les cours, la vie de la classe se trouve documentée par des extraits de cahiers de vie, textes libres et extraits de journaux scolaires, par des protocoles de discussions et de conseils de classe, etc. Cette approche complexe et globale tente de réaliser un témoignage le plus vivant et concret possible. Une très grande place appartient à l'expression des enfants à travers leurs productions.

Cette forme de documentation part aussi du principe que la vie de la classe, est sans cesse en réaction et en échange avec son entourage école, parents, quartier, ville ou village. Ces composants sociaux interviennent et définissent le cadre du travail quotidien, transportant aussi les conflits au sein de la classe. Les textes libres en témoignent...

En dehors des trois témoignages de classes qui forment la partie principale, le livre raconte la genèse de la pédagogie Freinet autour de la biographie de Célestin et d'Elise. Il donne ensuite une introduction aux principes fondamentaux de cette pédagogie et présente les moyens qu'elle s'est donnés pour devenir une pédagogie populaire. Après quelques textes complémentaires vous trouverez à la fin un chapitre **informations** qui a comme fonction de donner toute indication utile pour encourager et faciliter la coopération des germanophones intéressés par cette pédagogie : informations et adresses sur les institutions comme l'I.C.E.M., la C.E.L. et la F.I.M.E.M., adresses nationales et régionales en R.F.A. et quelques pays voisinant, informations détaillées sur livres, films (8 et 16 mm) et diapos, sur des revues telle que *Fragen Versuche* (journal des instituteurs Freinet en Allemagne), etc. et il vous renseigne sur l'imprimerie et d'autres moyens techniques pour la pratique. Indispensable et utile.

Par rapport aux autres livres déjà parus en R.F.A., des auteurs comme Jörg, Liotka, Zülch et Zehrfeld, le livre de Roland Laun complète la gamme par le nombre de détails pratiques des classes françaises et par son côté « manuel ».

#### Pourquoi une souscription ?

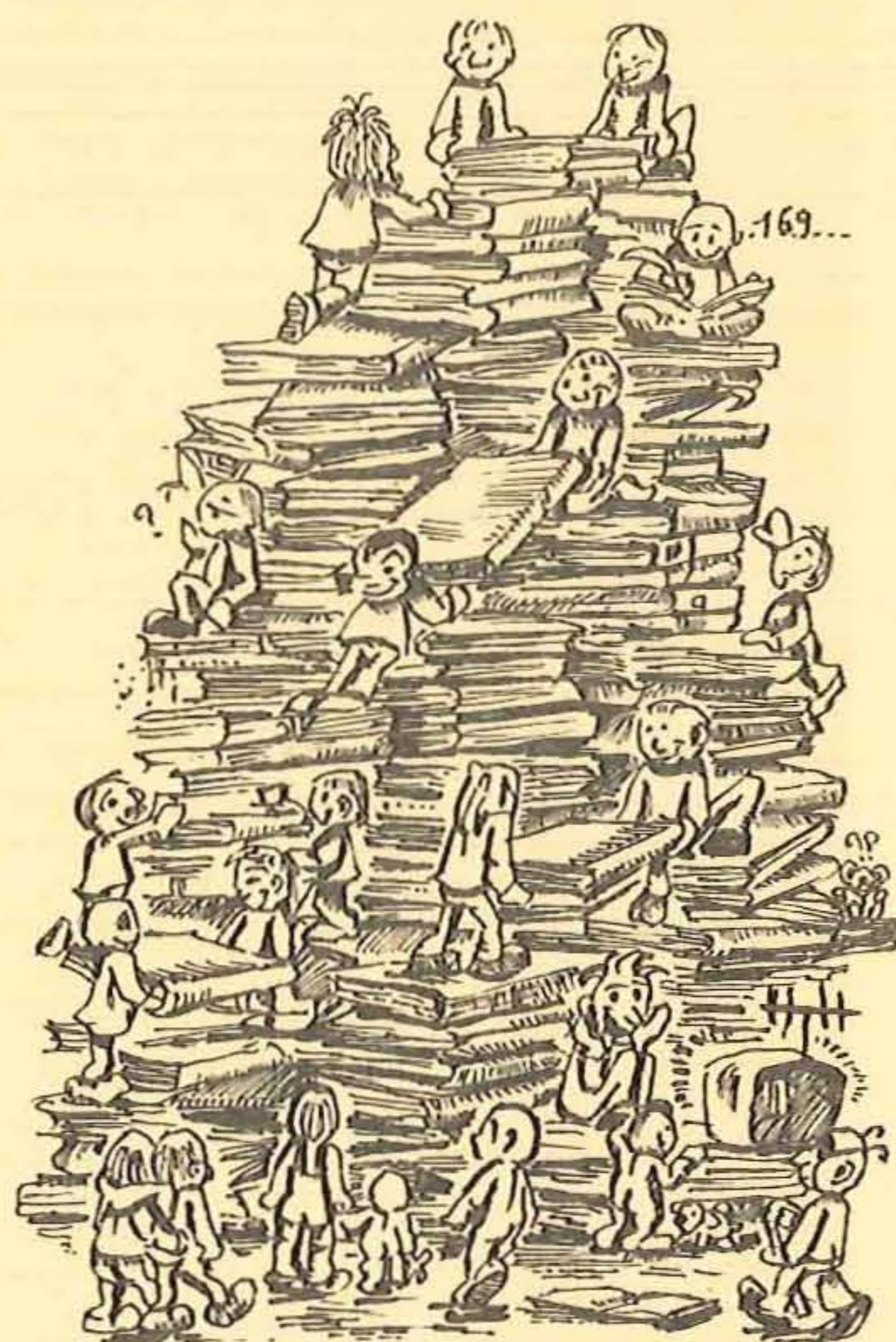
La petite édition parallèle — BVB Meichsner Schmidt — a été fondée par ce dernier, bibliophile et professeur d'allemand sans poste,

pour rendre possible l'édition des livres jugés « difficiles » du point de vue commercial, et qui, de par leur caractère personnel et engagé, n'auraient sans doute pas trouvé un éditeur professionnel. Dans la conception de cette maison d'édition, les auteurs sont invités à prendre une très grande partie dans le travail d'organisation et de production d'un livre. Toutes les tâches sont partagées.

En même temps, les ressources des collaborateurs sont réduites, une nouvelle édition ne peut être en aucun cas lancée sans le concours des lecteurs. C'est pour cela que nous vous proposons une souscription. Jusqu'au 30 avril 1982, toute commande de ce livre bénéficiera du prix réduit de 15 D.M. au lieu de 20 D.M. environ en librairie.

Avec un bon de commande français ou allemand que vous signez, vous aidez à assurer la parution de ce livre allemand sur la pédagogie Freinet. Après les premiers trois mois de « publicité », nous avons enregistré à ce jour 170 commandes. Ceci indique un intérêt particulier de la part de nos lecteurs. Mais afin d'assurer la parution, il nous en faudrait 300 à 400.

Ecrire à l'auteur : Roland LAUN, Baumengasse 9 - D6900 Heidelberg, R.F.A. ou aux Editions BVB Meichsner et Schmitt à Heidelberg.



## CHANTIER LIVRETS DE FRANÇAIS

Actuellement quinze livrets sont terminés et en vente à la C.E.L. Vous pouvez les commander et les faire connaître autour de vous :

- 5 livrets sur l'utilisation du dictionnaire (niveau C),
- 5 livrets sur les familles de mots, synonymes, préfixes (C) ;
- 5 livrets sur l'emploi des verbes faire, dire, il y a... (C).

15 autres livrets seront en vente à partir de Pâques :

- 5 livrets sur l'utilisation des pronoms (niveau B),
- 5 livrets sur l'expression du temps et du lieu (B),
- 5 livrets sur la phrase et la ponctuation (B).

Une trentaine d'autres livrets seront alors en chantier sur : la conjugaison, le groupe nominal, le dialogue, les pronoms, la phrase, (niveau B et C), la présentation et la lecture de documents divers : albums, lettres, journaux, affiches (6°, 5°).

Une trentaine de travailleurs : rédacteurs et expérimentateurs ont participé activement au chantier cette année, j'espère qu'ils vont continuer. Une dizaine se sont inscrits au congrès. Il y a du travail pour tous.

Plusieurs des auteurs des premiers livrets ont acquis suffisamment d'expérience et peuvent prendre maintenant la responsabilité totale de leur secteur. Nous allons donc décentraliser le chantier en tenant compte des possibilités de duplication de chacun. Les responsables des séries (séries de 5 ou 10) envoient, directement ou par Cannes, leurs projets aux expérimentateurs qui font équipe avec eux. Ceux-ci leur renvoient directement leurs critiques personnelles et le résultat de l'expérimentation de leurs élèves dans le mois qui suit la réception des livrets. Cette formule devrait accélérer le rythme du travail et la parution des prochaines séries si chacun fait son travail dans les temps impartis. Les responsables recevront l'ensemble des projets afin d'être informés de l'avancement des travaux et d'assurer la cohérence de l'édition.

Voici la liste de ces responsables qui vous enverront leurs projets. Vous pouvez vous adresser directement à eux si vous voulez participer à ces séries. Si vous avez d'autres projets adressez-vous à J.-P. Blanc (adresse ci-dessous).

- **Conjugaison** : Michel Bonnetier, école Karine, 67200 Strasbourg.
- **La phrase, la ponctuation** : Christian Bizieau, école de Saint-Maurice-sur-Loire, 42370 Renaison.
- **Les pronoms** : Dominique BOISSAY, 7 bis rue Paul-Doumer, 37100 Saint-Cyr-sur-Loire.
- **Le groupe nominal** : J. Terraza, avenue de la Croix Couverte, 84210 Pernes.
- **L'expression du temps et du lieu** : Jean-Paul Blanc, école de Saint-Blaise, 84500 Bollène.

Un problème presque résolu, celui de la classification. Nous allons tenir compte du classement proposé par les instructions officielles et utiliser autant que possible les mêmes numérotations et terminologies que pour le classeur de français qui est un outil complémentaire des livrets.

J.-P. BLANC

## SECOND DEGRÉ LA BRÈCHE

Elle coûtait trop cher ! Elle change donc de forme, mais ne meurt pas :

**elle vit toujours  
et attend vos articles !**

Envoyez-les, dactylographiés double interligne, à votre responsable de commission ou de module qui les enverra :

• soit pour *L'ÉDUCATEUR*, où la participation second degré sera accrue, à Fernande LANDA, 110 rue Sadi-Carnot, 93370 Bagnolet ;

• soit, pour *LA BRÈCHE* (nouvelle présentation analogue à *Techniques de vie*), à Rose-Marie GIBERT, 53 rue des Sources, 64300 Orthez.

Si vous voulez accélérer le processus, envoyez parallèlement deux exemplaires de l'article :

- l'un à votre responsable de commission ;
- l'autre à l'une des deux responsables ci-dessus.

Pour la présentation des articles, voir *Techniques de vie* n° 312 (30 juin 81).

*LA BRÈCHE* sera mensuelle, comportera huit pages imprimées, soit en trois colonnes, soit sous forme de fiches, sans dessins ni photos ; un ou deux numéros dans l'année pourront éventuellement être consacrés à des dossiers.

Envoyez-nous :

- comptes rendus d'expériences,
- démarrages,
- organisation du travail,
- reportages dans des classes,
- vie des établissements,
- regards sur...
- textes libres de jeunes et d'adultes...

Les articles d'intérêt plus général, les articles longs ou accompagnés d'illustrations... paraîtront dans *L'Éducateur*, ainsi que certaines fiches.

### Si vous êtes intéressé de recevoir le FICHER DE DIAZOCOPIE PRATIQUE

pour le tirage en série de documents divers et de photos, sans labo et à très bas prix au moyen de la technique de la diazocopie aux rayons à UV, envoyez vos nom et adresse accompagnés d'un chèque de 15 F à :

COOPÉRATIVE SCOLAIRE  
école publique Le Luhier  
25210 Le Russey

Libellé du compte : 4-307-68 P Dijon.  
Le fichier sera envoyé par la poste.

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Règlement \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Merci de faire passer aux personnes intéressées.

## Pour une lecture critique de l'image de presse

La presse régionale et nationale multiplie les rencontres presse-école, donne des facilités importantes pour l'utilisation de la presse quotidienne dans nos classes. Le but des patrons de presse est clair : il s'agit avant tout de former de futurs lecteurs-acheteurs.

Il est intéressant d'utiliser les facilités offertes, mais notre angle d'approche est bien sûr différent : former des lecteurs, oui mais des lecteurs critiques.

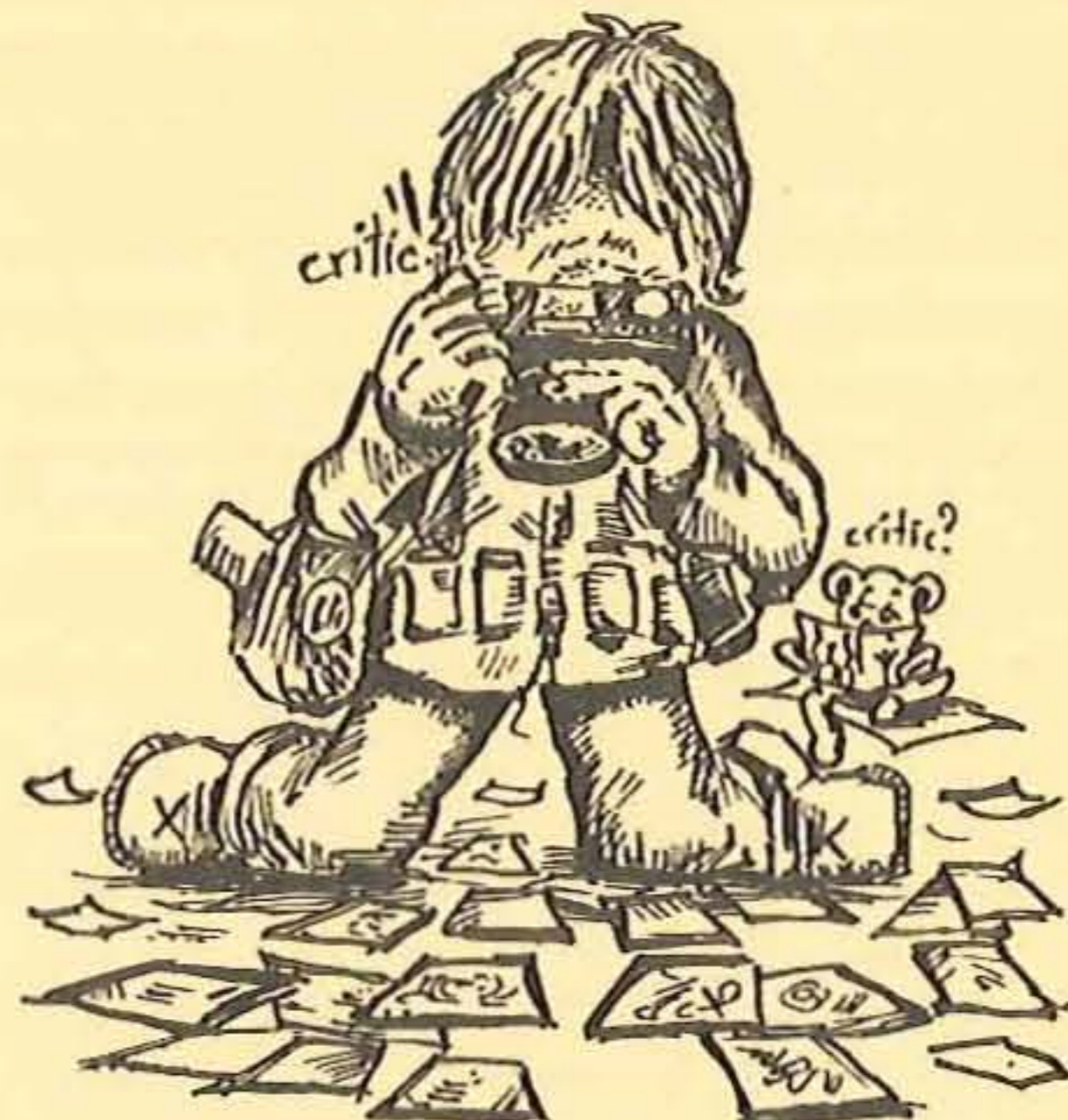
Dans ce but, j'ai découpé dans le cadre d'un club presse un certain nombre d'images-photos parues dans la presse quotidienne et hebdomadaire qui illustre la subjectivité du regard du photographe, sinon la manipulation par la photo dans certains cas.

Regroupées et accompagnées de fiches-guides invitant à la lecture de ces images, elles constituent un dossier où émergent les parties suivantes :

1. Une introduction générale sur la photo : « Les photographies ne sont pas neutres ».
2. Un usage de la photo de presse : la photo comme preuve.
3. L'utilisation de cadrages différents pour un même objet.
4. Comment les légendes peuvent détourner le sens d'une photo.
5. Un même personnage, un même événement et des photos bien différentes, ou la même photo utilisée bien différemment.
6. La dramatisation par la photo au service du fait divers, de la cause politique.
7. La photo symbole.
8. Quand la photo s'anime et devient film.
9. La photo peut tourner en dérision.
10. Divers : la photo comme simple illustration pour vendre du papier.

Ce dossier demande à être étoffé, certains aspects n'ont sans doute pas été abordés. Certaines parties demanderaient des illustrations plus pertinentes...

Avez-vous réalisé des travaux sur ce thème ? Avez-vous connaissance de recherches sur le sujet ? Faites parvenir vos recherches et vos documents sur cette question à : J.-M. Larchevêque, 29 avenue d'Herbins, 44600 Saint-Nazaire.



## La multilettré F.I.M.E.M. : un outil pour la coopération internationale

« Nous pensons qu'on ne peut détacher notre pratique pédagogique des grands courants sociaux et des problèmes politiques qui la conditionnent. » (Charte de l'Ecole Moderne et P.E.P.)

A partir de septembre 1980, c'est le groupe territorial de Madrid qui est chargé d'élaborer la multilettré F.I.M.E.M.

Nous concevons la multilettré comme un moyen qui soutient et rend possible les aspects internationaux de la pédagogie Freinet.

Le projet que nous avons préparé prétend répondre à deux objectifs :

- Qu'elle soit l'écho des problèmes politiques internationaux qui déterminent notre travail.
- Qu'elle soit réalisée coopérativement.

En conséquence, voici les sujets que nous avons programmés pour l'année 81-82 :

	Mois	Editorial	Chargé de sa rédaction
1	Sept.	Pédagogie Freinet : pédagogie de libération	M.C.E.P. Madrid
2	Oct.	Pédagogie Freinet et les enfants — Droits des enfants — L'enfance classe opprimée ?	I.C.E.M. : Michel Barré Pierre Lespine
3	Nov.	Pédagogie Freinet et sexisme	Hollande ? Italie ? Grande-Bretagne ?
3		La R.I.D.E.F. en Italie. Information	M.C.E.P. groupe organisateur
4	Déc.	Pédagogie populaire et émigration	M.C.E.P. Salamanca
5	Janv.	Mouvements d'E.M. et syndicats. L'animation culturelle dans le quartier, le pays, etc.	Italie, Portugal, Hollande ?
6	Fév.	Pédagogie populaire et énergie nucléaire.	Allemagne - Grande-Bretagne
7	Mars	Pédagogie populaire et fêtes. La R.I.D.E.F. en Italie, information.	M.C.E.
8	Avril	Les congrès des mouvements d'Ecole Moderne. La R.I.D.E.F. 82.	Informations (secrétariats de tous les mouvements F.I.M.E.M.). Information M.C.E.
9	Mai	Rencontres pendant l'été. R.I.D.E.F. 82.	Guide pour rendre visite à des camarades d'autres pays. M.C.E.

La multilettré sera en espagnol et en français. Les articles ou informations doivent être envoyés en espagnol, français, italien, portugais, et à la rigueur en anglais.

Vous pouvez en proposer d'autres bien qu'ils ne soient pas prévus. Envoyez vos articles par avion à M.C.E.P. (multicarta) c/ Espiritu Santo 33-B. Madrid 10 Espagne.

Pour recevoir la multilettré, pour ceux qui ne sont pas adhérents de la F.I.M.E.M., vous devez envoyer 9 coupons-réponses internationaux.

Comment arriver à faire de la multilettré un authentique bulletin international :

- En envoyant des articles, informations, dessins, documents, photos...
- En publiant des extraits dans vos revues et en les discutant dans vos réunions.

M.C.E.P. : Mivimiento cooperativo de escuela popular (Mouvement Coopératif d'Ecole Populaire).

## CORRESPONDANCES

S'il y a des écoles françaises qui veulent correspondre avec des écoles hollandaises, elles peuvent s'adresser à : François VERSLUIS, Eisenhowerlaan 67 2625 GG Delft, Hollande.



## Panorama international

U.N.E.S.C.O.

### ÉDUCATION ET TRAVAIL PRODUCTIF

En 1943, Freinet terminait son livre *L'éducation du travail* par une exhortation : « Ecole par la vie, pour la vie, par le travail ! » Près de quarante ans après, la 38<sup>e</sup> conférence de l'U.N.E.S.C.O. (Genève, du 10 au 19 novembre 1981) veut examiner « l'interaction entre l'éducation et le travail productif ». Initialement ce thème a pris jour à une conférence régionale de l'U.N.E.S.C.O. pour l'Asie et l'Océanie en 1978 et on doit à

M. Abraham Pain, un Argentin, une analyse très intéressante de ce projet dont nous extrayons quelques passages.

Freinet parlait de travail en général, l'U.N.E.S.C.O. précise « travail productif ». Où est la nuance ? Le terme de production désigne au sens le plus large : toute activité qui sert à satisfaire les besoins de l'homme. Pour les élèves cette production pourra être « une série de connaissances, d'intérêts actifs ainsi que les attitudes et les compétences au travail en équipe ». Cela entraîne-t-il une participation à la vie active ? Les défenseurs du projet estiment qu'il ne peut y avoir de travail productif sans lien avec la vie réelle. Ainsi toutes les activités ne peuvent être considérées comme du travail productif : « De même que l'apprentissage peut devenir mécanique, le travail peut se réduire à une série de gestes inutiles destinés à « occuper » les élèves. Pour que l'expérience du travail conserve son caractère

essentiel, il est nécessaire de veiller à ce que des normes d'exécution y soient appliquées, concernant le processus comme le produit : caractéristiques des matières premières et des outils, utilisation optimale des ressources, raisons d'être des processus de production. Dans les pays en développement, les situations de travail productif n'ont pas tant pour cadre l'atelier de l'école que le vaste domaine de la vie communautaire et du travail social.» Comment en Europe, par exemple, pourrait-on satisfaire à ces deux conditions :

1. Proposer une activité faisant intervenir l'habileté manuelle et l'intelligence technique ;
2. Donner à cette activité une insertion dans la communauté ? On devinera que l'imprimerie, le journal scolaire répondent à ces exigences.

Abraham Pain indique les écueils à éviter :

1. **Le double système.** Si un programme visant à associer l'éducation et le travail productif a pour effet de créer un «double système», il sera difficilement acceptable et réalisable. Ces systèmes doubles résultent de programmes qui, par exemple, assurent une éducation vers le travail aux élèves ruraux tout en maintenant un enseignement de type classique dans les centres urbains. L'effet est analogue lorsque les situations de travail prévues sont différentes selon le milieu socio-économique des enfants.

2. **Le travail, matière supplémentaire.** L'efficacité de tout programme destiné à associer le travail et l'éducation a toutes les chances d'être réduite à néant si la situation de travail est conçue comme une «matière supplémentaire» s'ajoutant à un programme d'études déjà chargé, ou comme une initiation à un métier déterminé. Il s'agit d'une partie essentielle et intégrante d'une expérience éducative unifiée et son acceptation appelle des modifications correspondantes de toutes les autres parties du programme ; par exemple, dans les méthodes pédagogiques, en insistant sur l'action, les applications et la pratique dans toutes les matières, sur les techniques de solution de problèmes, sur l'interdisciplinarité au lieu du cloisonnement, et sur de nouvelles méthodes d'évaluation et d'examen.

3. **La limitation au second cycle des études.** Si le programme est appliqué à un niveau donné dans l'enseignement, il doit néanmoins être soutenu par tous les autres niveaux sous des formes appropriées. Par exemple, l'équipement des établissements professionnels et techniques devrait être mis à la disposition de tous les élèves pour leurs programmes orientés vers le travail, et leur capacité de production pourra également servir à fabriquer le matériel nécessaire aux écoles et aux programmes de développement.

4. **Le maintien des examens traditionnels.** Le système d'examens devra être modifié pour que les méthodes d'évaluation correspondent à un programme associant l'éducation et le travail productif. Si on se contente du domaine limité des compétences généralement sanctionnées par les examens, tout nouveau programme sera déprécié.

5. **La rigidité des programmes de l'enseignement obligatoire.** De par leur nature, les programmes qui combinent l'éducation et le travail, en particulier ceux qui s'adressent aux groupes relativement jeunes (6 à 14-15 ans) doivent être orientés vers les collectivités locales et leur environnement. Ils requièrent une grande souplesse et des initiatives locales qui seraient largement favorisées par une gestion décentralisée (les pays du tiers-monde ont la tendance centralisatrice que nous avons connue au début du siècle, lors de l'instauration de l'enseignement obligatoire).

6. **Les attitudes technocratiques.** Tout système d'enseignement correspond chez les parents, les employeurs et le grand public à certaines espérances et certaines aspirations. La résistance aux réformes dans ce domaine est donc le plus souvent due à l'appréhension que le changement ne déçoive ces espérances. Il est donc capital d'assurer la compréhension du public et de mobiliser son appui. Dans quelques pays, chaque réforme de l'enseignement est précédée de toute une série de débats et d'enquêtes auprès du public (la France n'est pas citée !).

L'expérience du travail est productive à la fois parce qu'elle enrichit les situations d'apprentissage de l'élève et parce qu'elle crée un produit. Cette idée existait déjà dans la notion d'éducation de base, conçue par Mahatma Gandhi. Ce dernier avait insisté pour que l'éducation de base qui s'organise autour de l'apprentissage d'un métier permette de subvenir en partie à ses frais. Le travail productif serait alors générateur de ressources. Mais cette éducation de base n'était pas celle qui ne donnerait qu'un «bagage minimum». Chez Gandhi, l'expression «de base» est une traduction du mot bunyadi qui signifie «qui établit les fondements» : il y avait interpénétration entre l'activité manuelle et la réflexion.

En quoi la formation des maîtres devrait-elle être modifiée ? C'est une question d'actualité : «Leur formation devrait leur donner l'expérience active de la planification, de l'organisation et de l'exécution des programmes orientés vers le travail productif, et leurs méthodes pédagogiques devraient correspondre aux besoins de ces programmes : définition de problèmes et de leur solution, apprentissage de la recherche et de la participation.» Dans ces lignes les animateurs de stages Freinet se retrouveront aisément.

## FRANCE

### PARIS - BROUILLARD

Les chercheurs et les enseignants étrangers qui essayent de se renseigner sur la situation de la pédagogie en France et en particulier sur les classes Freinet ont du mal à trouver le service qui centralise les informations dans ce domaine. Par ricochets, ils aboutissent parfois à une personne bienveillante dans un C.R.D.P. mais ces derniers sont eux-mêmes à court de moyens. C'est notamment le cas pour Paris. Une revue allemande : *Zeitschrift für Kulturaustausch (Revue pour les échanges culturels)*, reproduit dans son dernier numéro (1981/2) un extrait d'un rapport du Conseil Municipal de Paris (1901) sur la misère des moyens d'information :

*«Les sacrifices considérables consentis par le conseil municipal pour maintenir Paris à la hauteur des autres capitales, en ce qui concerne l'abondance des moyens d'études, la richesse de ses collections, la qualité même de l'enseignement, n'ont pas au dehors le retentissement qu'ils méritent, par la raison qu'il est à peu près impossible à un étranger de s'en rendre compte. Aussi, de jour en jour, assistons-nous à la diminution du nombre des visiteurs scientifiques de Paris, tandis que le courant porte à Berlin et à Vienne, qui ne sont certes pas mieux dotées, mais où tout est habilement mis en œuvre pour attirer et garder le visiteur...»*

*Il est regrettable de constater qu'alors que tout est préparé, à Berlin et à Vienne, pour renseigner et garder le visiteur, lui rendre le séjour fructueux et lui faire emporter l'impression d'une ville admirablement dotée au point de vue de l'enseignement et des ressources scientifiques, à Paris, où tous les visiteurs étrangers se fixeraient plus volontiers qu'ailleurs, il n'existe rien de ce genre...»*

*Il faudrait que dans un bureau très simple et installé à très peu de frais, les visiteurs étrangers trouvassent en permanence et surtout pendant les vacances — période de visites — un employé polyglotte, très au courant, disposant d'un jeu de fiches...»*

Cette proposition qui ne fut jamais suivie d'effet peut nous conduire à nous interroger sur nos propres moyens de diffusion. Que possédons-nous en France, sous une forme condensée et si possible dans deux ou trois langues, qui informe un visiteur étranger sur la pédagogie Freinet et son histoire dans notre pays ?

Roger UEBERSCHLAG